DLP 13-10-78030847

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " BRETAGNE "
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : ~~50 F~~ 60 F

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station " Bretagne " - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

BULLETIN N° 89 — 12 OCTOBRE 1978

LES HERBICIDES ANTIGRAMINEES DES CEREALES

Le choix des produits se fera en fonction des dates d'application, des risques de phytotoxicité, des adventices à détruire, et des facilités d'emploi.

1°) - Epoques de traitement

- Les traitements de prélevée ont l'avantage d'une grande régularité d'action. Ils évitent la concurrence des mauvaises herbes dès le début de la culture. Ils sont utilisés lorsqu'on ne peut pas entrer dans le champ en hiver ou au printemps. Cependant, leur efficacité est réduite sur sol trop motteux ou trop soufflé, et en cas de sécheresse au semis. Leur inefficacité sur certaines dicotylédones rend souvent nécessaire un traitement complémentaire au tallage. Leur rémanence ne permet pas toujours de contrôler les levées tardives des adventices.

- Les produits de postlevée peuvent être choisis en fonction des adventices à détruire. Toutefois, leur action dépend du climat (température, pluie). En outre, les conditions d'accès au champ retardent souvent leur application, au détriment de l'efficacité sur les adventices ou de la sélectivité pour la culture. Des risques importants de phytotoxicité existent lorsque les traitements sont réalisés par temps froid.

- Certains produits peuvent s'employer en postlevée précoce : entre la levée et le stade 3 feuilles de la céréale. Ils sont intéressants si les conditions d'accès au champ et une température clémente autorisent leur utilisation.

2°) - Risques de phytotoxicité

- Des variétés sont sensibles à certains herbicides : chlortoluron, metoxuron, MCPB + MCPP + barbane. Bien lire les notices.
- Des produits sont à éviter si le semis est mal enterré (cas du semis direct) : Chandor, Avadex BW granulé, Tok E 25.
- Les antigraminées de postlevée (sauf les spécifiques des folles avoines) présentent un risque de phytotoxicité accru si on les applique tardivement, à la fin tallage des céréales.

3°) - Adventices à détruire

- Folles avoines : En fonction des régions, les levées de folles avoines se font en automne ou au printemps. Dans les secteurs où les folles avoines lèvent en automne ou lorsque les semis sont précoces, il est préférable de choisir un herbicide de prélevée. Pour un semis tardif, les folles avoines lèveront surtout au printemps et seront bien détruites par un herbicide de postlevée. Dans le cas d'une très forte population de folles avoines ayant une

.../...

P. 1139

(suite du texte page 4)

HERBICIDES ANTIGRAMINEES SUR CEREALES

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE MA kg/ha	EPOQUE DE TRAITEMENT					SENSIBILITE DES ADVENTICES				CULTURES						
												Céréales d'hiver				Céréales de printemps		
			Pré semis	Post semis Prélevée	Post levée à 3 feuilles	Tallage	Montaison	Folles avoines	Ray-grass	Paturins, vul.agros *	Dicotylédones	Blé tendre	Blé dur	Orge	Seigle	Blé tendre	Blé dur	Orge
PRODUITS MIS AU SEMIS OU EN POST LEVEE PRECOCE																		
Isoproturon + néburon	Prodix	1.5+1.5		x	x			-	+	+		x		x				
Néburon	Granurex Kloben Néburex	3.0		x	x			-	-	+	GV	x		x				
Néburon + huile	Céréپron NB	3.0		x	x			-	-	+	GV	x		x				
Néburon + nitrofène	Herbalt Herbalt S	2.0+1.0 2.0+1.5		x x	x x			- +-	+ +	+ +	G G	x x			x x			
Nitrofène + linuron	Tolion 303	1.4+0.5		x				-	+	+	G	x			x	x		
Nitrofène	Tok. E 25	2.0		x	x			+	+	+	G N	x	x		x		x	
Terbutryne	Igrane autos.	2.5		x				-	-	+	G	x						
Trifluraline + linuron	Chandor	0.9+0.4		x				-	+	+	G	x	x	x	x			
Triallate	Avadex BW liq	1.4	x					+	+	+	N			x				x
	Avadex BW MG	1.5		x	x			+	+	+	N	x	x	x			x	
Triallate + néburon	Instanex (MG)	2+3.5		x				+	+	+	+	x		x				
Métoxuron + chlortoluron	Savirade Fl.	2.1+1.0		x	x			+-	+-	+	V	x	x	x				
PRODUITS MIXTES MIS AU SEMIS OU AU TALLAGE																		
Chlortoluron	Dicuran autos Chlortocide EL Chlor. 80 PM Dicuran 20 MG	2.4		x	x	x		+	+	+	G V	x		x				
Méthabenzthiazuron	Tribunil	2.8		x				-	+-	+	G V	x	x					
		1.7				x		-	+-	+	G	x				x		

x Traitement possible à l'époque et sur la culture indiquées

Sensibilité des adventices : + efficace
- non efficace
+- efficacité irrégulière

G = non efficace sur gaillet
V = non efficace sur véronique
N = non efficace sur de nombreuses dicotylédones

* Paturins, vulpins, agrostis

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE MA kg/ha	EPOQUE DE TRAITEMENT					SENSIBILITE DES ADVENTICES				CULTURES						
												Céréales d'hiver				Céréales de printemps		
			Pré semis	Post semis Prélevée	Post levée à 3 feuilles	Tallage	Montaison	Folles avoines	Ray grass	Paturins vul.agros. *	Dicotylédones	Blé tendre	Blé dur	Orge	Seigle	Blé tendre	Blé dur	Orge
PRODUITS MIS AU TALLAGE OU A LA MONTAISON																		
Benzoylprop éthyl	Suffix 20	1.0					x	+	–	–	N	x	x			x	x	
Barbane + MCPB+MCPP	Néobine	0.4+0.7 +0.7				x		+	–	–	+							x
Chlortoluron + MCPP	Gradyx	2.0+2.0				x		+	+	+	+	x		x				
Chlortoluron +MCPP + DNOC	Trimix	2.5+2.0 +1.5				x		+	+	+	+	x		x				
Diclofop méthyl	Illoxan	0.9				x	x	+	+	–	–	x	x	x		x	x	
Difenzoquat	Avenge	1.0				x	x	+	–	–	–			x				x
Flamprop isopropyl	Suffix 425	0.6					x	+	–	–	–							x
Isoproturon + dinoterbe	Tolkan S	1.5+1.7				x		+	+	+	+	x		x	x			
	Tolkan V	1.7+1.7				x		+	+	+	+	x		x	x			
Isoproturon + MCPP	Printan K	1.5+1.7				x		+	+	+	+	x		x	x			
Isoproturon + MCPP + ioxynil	Fagal	1.0+0.1 +0.5				x		+	+	+	+	x		x	x			x
	Cfal+Certrol H	1.8+0.3 +1.0				x		+	+	+	+	x		x	x			x
Methabenz + MCPP+bromoxynil	Trinoxol triple	1.8+0.3 +0.9				x		–	+–	+	+	x				x		
Métoxuron	Dosanex Fl Dosanex G (MG)	3.2 3.2				x x		+	+	+	V	x	x	x				
Métoxuron + DNOC	Certosan	3.2+2.9				x		+	+	+	+	x	x	x				
Métoxuron + MCPP	Dosater	2.0+1.2				x		+	+	–	+	x		x				
Métoxuron + triallate	Riflex (MG)	2.8+1.2			x	x		+	+	+	+	x	x	x				

* Paturins, vulpins, agrostis

Le désherbage des avoines d'hiver peut être effectué avec du néburon (Granurex, Kloben, Cerepron NB). Aucun herbicide antigraminées n'est utilisable sur avoines de printemps.

levée échelonnée, deux applications sont souhaitables, l'une avec un herbicide de prélevée, l'autre avec un herbicide appliqué à la montaison. Lorsque la population de folles avoines est faible, le traitement peut être différé jusqu'à la montaison; il ne sera alors réalisé que si l'infestation est importante. Les semis d'orge d'hiver, souvent précoces, nécessitent un traitement de prélevée. En effet, les traitements de postlevée sont fréquemment réalisés dans de mauvaises conditions : les adventices sont trop développées en fin d'hiver et les risques de phytotoxicité dus au froid sont importants si on traite durant l'hiver.

Sur folles avoines, les produits employés au semis ou en postlevée précoce sont très efficaces sur les levées d'automne mais contrôlent mal les levées de printemps. Les produits antigraminées appliqués au tallage de la céréale détruisent bien les folles avoines jusqu'au début de leur tallage. A un stade plus avancé de l'adventice, les produits spécifiques des folles avoines (Suffix 20, Suffix 425, Avenge, Illoxan) sont très efficaces en conditions "poussantes". Par contre, lorsque le climat est défavorable à la végétation, ces produits spécifiques n'éliminent pas totalement la folle avoine mais suffisent pour réduire sa concurrence vis à vis de la culture.

- Ray-grass : En semis précoces, le ray-grass lève en automne et sera détruit par un produit de prélevée. En semis tardifs, l'adventice lèvera au printemps et les produits de postlevée conviendront. Ces herbicides seront efficaces jusqu'au début tallage du ray-grass, et jusqu'à un stade plus avancé pour l'Illoxan.

- Agrostide, pâturin annuel, vulpin : Tous les antigraminées, sauf les spécifiques des folles avoines, sont efficaces. Cependant, les produits de prélevée contrôlent parfois incomplètement les levées printanières de vulpins.

4°) - Facilités d'application

- Quelques spécialités commerciales ont une bonne tenue en suspension et se prêtent bien à des traitements avec un volume réduit de bouillie : 200 à 300 l/ha.
- De nombreuses spécialités sont formulées en microgranulés (MG), supprimant les transports d'eau. Elles s'appliquent avec des appareils à grande largeur d'épandage ou avec des rampes placées à l'arrière du semoir, pour désherber au semis.

Le Chef de la Circonscription
phytosanitaire "Bretagne",

G. CHERBLANC.

Dernière note : Bulletin n° 68 du 29 septembre 1978